

BULLETIN D'INFORMATION **Mois de juin 2015**

Questionnaire sur la mortalité d'hiver 2014-2015

Sommaire :

- ***Questionnaire sur la mortalité.***
- ***Le saviez vous ?***
- ***Frelon *Vespa Velutina* ou frelon à pattes jaunes***
- ***Arriver dans son rucher et faire un premier diagnostic***
- ***Et si on reparlait du varroa ?***
- ***Journée de formation***
- ***Contrat avec la société Hélimiel***
- ***Petite annonce***

Vous avez été 30 adhérents, représentant 395 ruches (cheptel de 3 à 102 ruches) à avoir répondu au questionnaire et nous vous remercions. Jean François PERRON a récupéré vos réponses et les a compilées. Vous trouverez ci-dessous les résultats :

A la sortie de l'hiver, il reste 362 essaims, soit une mortalité de 8 % (33 ruches).

La très grande majorité des récoltes ont eu lieu entre le 1^{er} aout et le 1^{er} septembre.

Les traitements (par éleveurs) :

Apistan : 5	Apivar : 18
Acide oxalique : 1	Thymol : 1
Sans précision : 4	Sans traitement : 1

6 d'entre vous ont traités au printemps

Les problèmes constatés (par ruches) :

5 ruches loqueuses
8 mortes de faim
5 mortes avec provision et 5 désertions
9 mortes à cause des frelons asiatiques



Le saviez-vous ?

Une abeille ouvrière transporte à chaque voyage 1 à 30 mg de pollen ou 25 à 40 mg de nectar.

Une abeille d'hiver consomme 8.8 mg de miel par jour, soit environ 792 mg pendant tout l'hiver.

Une colonie d'abeilles consomme en moyenne 15 litres d'eau par an et 50 kg de miel.

En moyenne, 58 % des butineuses transportent exclusivement du nectar, 25 % du pollen seul, et seulement 17 % du pollen et du nectar en même temps.

En moyenne, 50 % des butineuses récoltent à 2 km en rayon autour de leur ruche, 92 % vont jusqu'à 5.2 km, mais elles peuvent, si besoin, aller jusqu'à 10 km.

Luc GOUVERNEUR



Frelon *Vespa velutina* ou frelon à pattes jaunes

Bilan des destructions de nids année 2014

Nids secondaires :

Liste des communes ou les adhérents de l'ASAD44 sont intervenus avec nombre de nids de frelons détruits par commune :

Besné : 2 ; Boué : 1 ; Campbon : 8 ; Cheix en retz : 1 ; Clisson : 1 ; Couëron : 23 ; Frossay : 5 ; La Chapelle Launay : 4 ; Le Chemin Nantais : 1 ; Le Loroux-Bottereau : 1 ; Le Palet : 2 ; Les



Touches : 1 ; Missillac : 1 ; Nantes : 6 ; Orvault : 1 ; Prinquiau : 2 ; Rezé : 2 ; Rouans : 1 ; Saint Aignan de Grand Lieu : 1 ; Saint Etienne de Mont Luc : 4 ; Saint Herblain : 3 ; Saint Jean de Boiseau : 1 ; Saint Sébastien sur Loire : 11 ; Sainte Luce Sur Loire : 1 ; Savenay : 9 ; Thouaré : 1 ; Vertou : 8 soit un total de 102 nids détruits en 2014 avec le matériel de l'ASAD44

Liste des adhérents ayant participé à la destruction des nids de frelons avec le matériel de l'ASAS44 :

Bonnefoy P, Camus P, David C, David J, Drean J ; Girardot P, Godet M, Guéguen JY, Houdin B, Jagu I, Launay A, Le Dantec Y, Le Dreff Y, Lesage F, Marouze JP, Ripoche , Thorin N

En 2014, nous avons utilisé les deux perches télescopiques achetées par l'ASAD44. Celles-ci permettent d'atteindre des nids situés jusqu'à 22 mètres de hauteur, ainsi que deux sortes de matériels :

Dispositif d'injection de dioxyde de soufre

Dispositif d'injection d'insecticide (Perméthrine), grâce à l'invention de notre Vice-Président P GIRARDOT.



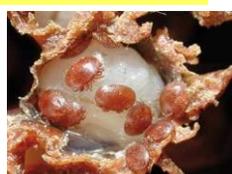
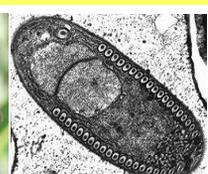
Perspectives 2015

Réunion avec les Pouvoirs Publics

Le Commandant des Pompiers du 44 a convié en mai, la FDGDON et les associations apicoles pour répertorier les différentes actions mises en place pour lutter contre le frelon asiatique.

Le service des pompiers n'intervient plus pour la destruction des nids, sauf s'il y a danger immédiat pour le public.

La FDGDON, était chargée par le Préfet, de comptabiliser les



nids en 2014 pour évaluer la progression de la colonisation du département par cet envahisseur.

Pour 2015, la nouvelle mission de la FDGDON est maintenant d'organiser la destruction des nids en faisant appel aux sociétés de désinsectisation répondant à certains critères à savoir: Certification d'aptitude à l'utilisation des produits biocides, disposer d'une assurance responsabilité civile, disposer d'EPI (équipement de protection individuel), être signataire d'une charte qualité quant à la destruction des déchets avec insecticides, niveau de prix acceptable. Compte tenu de leur implantation géographique, celles-ci seront référencées pour les communes voisines, signataires d'une convention. Le coût moyen de la destruction d'un nid est évalué à 90,00 €. Le particulier demandeur de la destruction du nid paiera 50%, le restant sera pris en charge par les municipalités via la FDGDON. Pour chaque commune signataire, un référent, (employé municipal) vérifiera qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques et de sa situation pour une évaluation du prix.

L'ASAD44 a expliqué les moyens déjà mis en œuvre : Atelier de démonstration de fabrication de pièges, destruction des nids au moyen des perches.



Nids primaires :

Des nids primaires ont été signalés et détruits en différents secteurs du département durant les mois de mars, avril et mai. Chaque nid est construit par une seule fondatrice, les nids détruits étaient gros comme des balles de tennis. Dans chacun d'eux, il y avait de 10 à 15 alvéoles avec des œufs. Pour être certain de capturer la fondatrice, il faut intervenir tard en soirée,



après 21h30.

Si vous voulez garder intact le nid pour le montrer, il faut utiliser la méthode suivante pour capturer la fondatrice et enlever le nid. Cela consiste à coiffer le nid avec un sac pour déchets ménagers de 20 ou 30 litres et ensuite couper l'attache du nid au raz du support (plafond). En posant l'oreille contre le sac, vous pourrez entendre la fondatrice sortie du nid et cherchant à s'enfuir en battant des ailes. Pour conserver le nid dans son intégralité, il faut déposer le sac dans un congélateur durant quelques heures pour que la femelle fondatrice ne présente plus le danger de piquer.

Sur la commune de Couëron : 4 nids ont été détruits dans des abris de jardin ou sous terrasse.

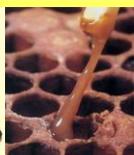
Du côté de Blain, il a été découvert plusieurs nids primaires accrochés au toit d'un hangar agricole.

Piégeage :



Plusieurs associations de jardiniers ont sollicité l'ASAD44 pour animer des ateliers de fabrication de pièges à frelons asiatiques. Ces pièges, très faciles à réaliser avec deux bouteilles en plastiques, munis d'un appât constitué de bière, vin blanc et sirop de cassis ont été déposés dans les jardins et ont bien joué leur rôle en capturant durant les mois d'avril et mai des femelles fondatrices de frelons asiatiques. Ces pièges, bien que sélectifs, puisqu'ils permettent aux papillons et autres insectes de s'évader du piège, grâce à des brindilles permettant d'atteindre des ouvertures de moins de 6 mm de large, n'ont pas empêché la capture de *Vespa crabro* (frelon européen) utile pour la biodiversité.

Vers la fin juillet, il faudra recommencer à piéger pour capturer les nouvelles femelles fondatrices et les ouvrières frelons



asiatiques adultes qui se nourrissent de matières sucrées, mais s'attaquent aux autres hyménoptères dont les abeilles pour nourrir leurs larves. Il faudra piéger jusqu'à la fin de l'année.



Nids secondaires :

Les premiers nids secondaires seront découverts dans les haies à partir de juillet par des piqures de personnes lors de la taille de celles-ci. Puis seront découverts dans les arbres, par leur volume relativement important, puis ensuite au fur et à mesure de la chute des feuilles.

L'ASAD44 continu de s'investir dans la lutte contre le frelon asiatique. Pour cela plusieurs actions ont été menées ou sont en cours.

Formation de 10 adhérents volontaires pour obtenir le Certibiocide :



Pour être dans la légalité, pour détruire les nids de frelons asiatiques, il faut respecter les mêmes règles que les désinsectiseurs professionnels :

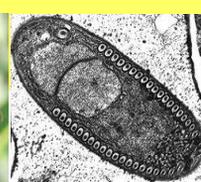
Concernant les moyens matériels, nous disposons actuellement des 2 perches acquises en 2014 et de 2 perches complémentaires confectionnées cet hiver par notre inventeur de génie (Paul) avec les dispositifs d'injection d'insecticide. 2 perches supplémentaires sont en cours de fabrication.

Avec tout cela et la bonne volonté des adhérents, les nids de frelons ont intérêt à bien se cacher.

Lorsque les premiers nids seront découverts, il pourra être organisé des démonstrations de destruction.

Les adhérents intéressés peuvent se faire connaître dès maintenant près du Président.

Claude DAVID



ARRIVER DANS SON RUCHER ET FAIRE UN PREMIER DIAGNOSTIC

Cela peut se faire en plusieurs étapes :

A-Analyser l'environnement et l'état des ruches

B-Observer les entrées des ruches, écouter celles-ci

C-Ouvrir les ruches et approfondir les pré-diagnostic

Dans ce bulletin, je commencerai par les deux premiers chapitres

Analyser l'environnement et l'état des ruches

1-Présence de branches sur les ruches :

→ Elaguer les éventuelles branches qui pourraient encore tomber.

2-Accessibilité à l'entrée :

→ Vérifier que l'herbe ne gêne pas l'entrée des abeilles.

3-Neige bouchant la sortie :

→ Retirer la neige. Si la neige n'empêche pas les abeilles de respirer, ce n'est pas le cas de la glace. La neige sur le toit de la ruche n'est par contre pas gênante.

4-Trous dans les parois de la ruche :

→ Présence de pivert, boucher ces trous avec des morceaux de plaques de tôle si nécessaire.

5-Une ruche présente un toit gelé, contrairement aux autres :

→ Cette ruche ne dégage pas de chaleur. Ouvrir la ruche pour approfondir le diagnostic.

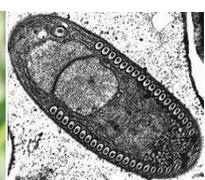
Observer les entrées et écouter les ruches

6-Ecouter aux parois :

→ Coller l'oreille à la paroi et frapper doucement : un bourdonnement bref doit se faire entendre. Si tel n'est pas le cas, ouvrir pour un diagnostic plus approfondi. Une astuce, éviter les contorsions en utilisant un stéthoscope.

7-Les abeilles entrent et sortent régulièrement. Certaines portent des pelotes de pollens ce qui veut dire que l'élevage est en route.

→ La ruche semble plutôt en bonne santé.



7-Aucune abeille n'entre ou sort, la température est supérieure à 14°C et il ne pleut pas.

→ Ecouter aux parois si un bourdonnement se fait entendre. Si aucun bruit, ouvrir la ruche pour un diagnostic plus approfondi.

8-Débris bouchant l'entrée :

→ Les retirer. Une souris ou un mulot ont pu entrer et s'installer confortablement. Ecouter si l'essaim est toujours présent. Si tel n'est pas le cas, ouvrir pour un diagnostic plus approfondi.

9-Abeilles mortes et coupées en morceaux sur la planche de vol :

→ Une musaraigne mange quelques abeilles et déränge les autres. Diminuer la hauteur de l'entrée.

10-Les abeilles font la barbe à l'entrée (elles s'agglutinent) :

→ Il fait très chaud, elles sont nombreuses et elles ventilent. Il est sans doute utile d'ouvrir la ruche pour vérifier qu'elles ne sont pas sur le point d'essaimer. Il y a surpopulation : retirer quelques cadres et les remplacer par des cadres vierges.

→ Des frelons asiatiques tournent autour de la ruche et chassent. Ces frelons présentent une bande jaune sur l'abdomen et la tête est orange.

11-Les abeilles de plusieurs ruches semblent agitées, elles volent de ruche en ruche :

→ Pillage en cours d'une ruche. Réduire l'entrée de la ruche en question pour permettre à celle-ci de mieux se défendre.

12-Des guêpes entrent régulièrement dans une ruche :

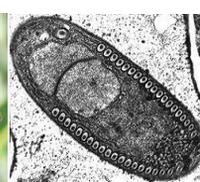
→ Cette ruche est manifestement affaiblie et les guêpes pillent celle-ci. Ouvrir la ruche et approfondir le diagnostic.

13-Des traces de diarrhée sont présentes sur la planche d'envol (plutôt au printemps) :

→ Nosérose ou Acariose parfois ? Ouvrir la ruche pour approfondir le diagnostic.

14-Des abeilles traînent et sont incapables de voler, certaines sont accrochées aux brins d'herbe par grappe :

→ Nosérose ou Acariose ? Ouvrir la ruche pour approfondir le diagnostic.



15-Des ailes asymétriques ou en position anormale :

→ **Acariose ? Ouvrir la ruche pour approfondir le diagnostic.**

16-Des abeilles malades sont rejetées de la ruche par des abeilles saines. Elles tremblent, sont incapables de voler, rampent et sont dépilées, brillantes. Elles peuvent avoir les ailes écartées et la langue en extension. Plutôt au printemps :

→ **Maladie noire ou paralysie chronique (CPV) ? Ouvrir la ruche pour approfondir le diagnostic.**

17-Des abeilles sur la planche d'envol présentent des ailes déformées :

→ **Virus des ailes déformées (DWV) transmis par le varroa ? Ouvrir la ruche pour approfondir le diagnostic.**

18-Des momies blanches et noires se trouvent sur la planche d'envol :

→ **Ascospéroze ? Ouvrir la ruche pour approfondir le diagnostic.**

Dans le prochain bulletin, nous ouvrirons la ruche et essayerons de déterminer plus précisément ce qui ne va pas...

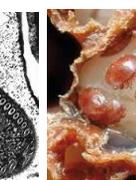
Nicolas THORIN

Et si on reparlait du varroa ?

Il n'est pas rare d'entendre certains d'entre vous déclarer, incrédules : « autrefois, moi, ou bien mes parents, mes grands-parents, on n'avait pas tous ces problèmes avec les abeilles. On mettait les hausses sur les ruches, on récoltait, et puis c'était tout ! Aujourd'hui, tout s'est compliqué, et le résultat n'est plus là. »



C'est certainement vrai. Mais il n'a échappé aussi à personne que notre environnement, et particulièrement celui de nos abeilles a fortement changé. Pour elles, la nature et les cultures se sont considérablement appauvries, les haies arrachées, les prairies permanentes presque disparues, les cultures ne sont plus les mêmes. Et puis les quantités et l'efficacité des



produits phytosanitaires déversés sur les cultures n'ont en rien amélioré l'air, l'eau, la terre, et par la terre les plantes, qui sont l'environnement avec lequel notre abeille est en prise directe. Tout cela est indéniable.

Toutefois, et par-dessus le marché, il ne faudrait pas oublier que depuis maintenant plus de 30 ans (1982 exactement), un autre évènement a complètement chamboulé la vie de nos colonies : l'arrivée du varroa !

Discret ou pas (tout dépend si on a des bons yeux !), les varroas sont là. Ils se multiplient de manière exponentielle dans chaque ruche, du début du printemps jusqu'à l'été, où la quasi absence de couvain operculé met alors un coup d'arrêt provisoire à leur invasion silencieuse.

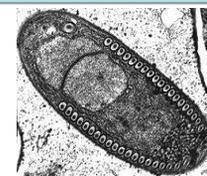
Doit-on le rappeler ? Les méfaits du varroa sont multiples et ont été maintes fois expliqués. Le varroa a en effet une action directe sur les larves, les nymphes et les adultes par les ponctions de lymphes lui servant de nourriture. Mais les blessures qu'il occasionne entraînent également des viroses et une perte d'immunité et de durée de vie des individus. Au niveau global de la colonie, c'est à plus ou moins long terme l'apparition d'autres maladies, l'effondrement et finalement la mort.

Mais une des conséquences de ce que je viens d'énumérer semble souvent échapper à beaucoup d'entre nous, parce qu'elle passe inaperçue, sournoisement, bien après sa cause, et a un moment où la vie des abeilles nous échappe en grande partie. C'est la mortalité hivernale.

Car si c'est chez nous il y a un hiver, il y a également des abeilles d'hiver. La nature est bien faite et nos abeilles ont su s'adapter. Certes, abeille d'été et abeille d'hiver sont les mêmes à l'origine. Mais la première vit 30 à 40 jours et meurt d'épuisement en nous faisant du miel, tandis que sa sœur qui naît à l'automne vivra six mois en ne produisant que le chauffage de la ruche, travail important mais bien moins dangereux et aussi moins épuisant ! De plus, au départ de la ponte de la reine, en janvier ou février, certaines de ces très vieilles ouvrières doivent retrouver, au moins du point de vue hormonal, une nouvelle jeunesse en produisant à nouveau de la gelée royale, production qui est normalement celle des toutes jeunes abeilles. Or, si du fait de la présence importante des varroas lors de la ponte automnale, ces abeilles d'hiver ont un temps de vie écourté, celles-ci mourront avant d'avoir été remplacées par la jeune équipe printanière, ou du moins ne seront pas en état de produire la précieuse gelée qui nourrit les nouvelles larves naissantes. Et c'est l'effondrement. Soudain. Difficile à expliquer. Surtout dans une colonie qui semble saine et pourvue de réserves.

On ne le répètera jamais assez, le varroa est la cause principale des problèmes de l'apiculture d'aujourd'hui, et l'efficacité des moyens de lutte est essentielle pour maintenir un cheptel sain et productif.

Pour ce faire, il est de la responsabilité de l'apiculteur de traiter contre le varroa. Laisser ses abeilles atteintes de varroose sans rien faire est criminel. C'est mettre en souffrance ses propres abeilles et en danger les abeilles de ses voisins. Ensuite, il faut traiter efficacement, avec les médicaments autorisés et distribués légalement. Il est également très important de suivre scrupuleusement l'ordonnance du vétérinaire, la posologie et les temps de période est également primordiale traitement. Enfin, la pour une réussite globale.

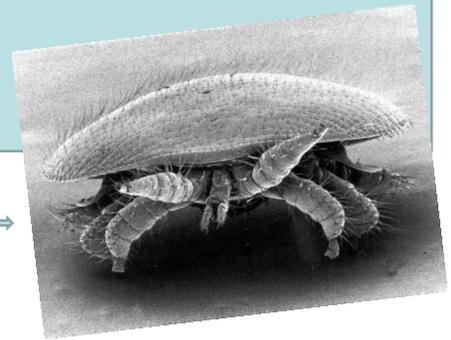


J'entends certains d'entre vous qui récoltent tardivement, par habitude ou confort, et qui ne traitent de ce fait que tardivement, en septembre par exemple. Or par chez nous, blé noir mis à part, la récolte est bouclée fin juillet au plus tard. Traiter à cette période à tous les avantages. En août, il y a un maximum de varroas et un minimum de couvain operculé. Le traitement fait donc rapidement mouche. Pas d'abris pour le varroa ! De plus, normalement, les températures sur 24 heures sont idéales pour la diffusion des molécules. Ainsi, lorsque la reine reprendra sa ponte automnale, le nombre de varroa aura fortement diminué, ce qui évitera d'avoir des abeilles d'hiver à durée de vie courte. Enfin, dernière remarque, le fait de tous traiter à la même période sur un territoire donné augmenterait considérablement l'efficacité globale de la lutte. L'inverse, c'est-à-dire des traitements étalés dans le temps, laisse la part belle aux ré-infestations.

Essayons donc, même s'il faut bousculer nos habitudes, de jouer collectif. Choisir la bonne stratégie de lutte, choisir le bon produit, replacer les lanières (dans le cas d'Apivar et d'Apistan) au plus près du couvain après quelques semaines, contrôler l'efficacité par comptage, retirer les lanières en fin de traitement...

Car chaque apiculteur a une responsabilité dans le niveau de qualité sanitaire de l'ensemble du cheptel, et particulièrement envers ceux dont c'est le gagne-pain. Sachons donc nous remettre en question.

Luc GOUVERNEUR



(Précision : ceci n'est pas Luc, mais un varroa) →

JOURNÉE de FORMATION pour DÉBUTANTS SUIVI SANITAIRE des RUCHERS

École du Loquidy à Nantes
Samedi 3 octobre 2015

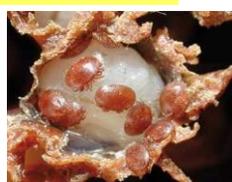
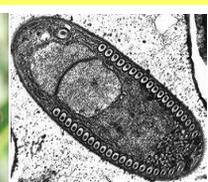
Participation gratuite. Apporter son repas.

Inscription obligatoire à :

Yvon Le Dantec : 02 40 40 45 22 ou yvon.ledantec894@orange.fr

Programme :

- Les bonnes conditions de mise en hivernage.
- Les traitements anti varroas.
- Panorama des maladies des abeilles et leurs symptômes.
- Questions – réponses.





CONTRAT AVEC LA SOCIETE HELIMIEL

• Notre collègue et adhérent Jacques Hélye et son fils Jean Paul, apiculteurs professionnels, nous ont proposé pour nos adhérents un contrat de métayage apicole. Ce contrat rédigé en une quinzaine d'article est trop long pour être distribué en même temps que ce bulletin à tous nos adhérents mais il peut être intéressant pour des débutants où apiculteurs plus anciens qui n'ont pas assez de temps pour s'occuper comme il convient de leurs ruches.

• Ce contrat rédigé par un spécialiste est forcément à discuter, comme dans toute transaction chacun peut avoir ses idées sur tel ou tel point, nous n'allons pas ici reprendre tout en détail, il faut savoir que les ruches doivent être vérifiées et en bonne santé, elles sont prises en charge par la société Hélye qui les installe sur ses terrains et leur prodigue tous les soins que l'on peut attendre. Le bail de métayage est prévu pour 9 années reconductibles, des cas de résiliation sont prévus, d'un côté comme de l'autre, une partie de la récolte revient au possesseur des ruches, elle peut aussi être achetée par le preneur. Obligation est faite au preneur d'entretenir et traiter, prodiguer les soins suivant les préconisations sanitaires en usage.

• Ce contrat a été reçu à l'ASAD il y a maintenant quelques mois, il peut toujours être appliqué dès maintenant, nos adhérents intéressés peuvent nous contacter, ils peuvent également contacter directement la Société Helimiel : 6 rue du Pigeonnier 44150 Saint Herblon

• Tél : 02 40 98 00 58 où adresse internet info@helimiel.fr

Yvon Le Dantec

PETITES ANNONCES :

- Roulette zig-zag 5.00 euros (neuf 9.95)
- Griffe Herse nickelée : 5.00 euros (neuf 9.50)
- Grille à reine souple Nicot Dadant 10 cadres 425 x 500 : 2.00 l'une (neuf 3.40)
- Pots plastiques "alvéoles" 500 g x 270 : 70.00 euros (neuf 300 = 85.00 ; 270 = 76.50)

Lucie DAVID, 25 rue Jules Verne, 44430 Le Loroux-Bottereau

09 50 92 98 36 ou 06 78 68 77 16

nosisa@free.fr

